

Kit d'organisation des Ateliers préparatoires au congrès

Des Ateliers préparatoires pourquoi ?

Pour préparer son 19^e Congrès, la direction de l'Ugict a décidé d'organiser des Ateliers préparatoires autour de 3 thèmes clés : la responsabilité professionnelle, l'impact du numérique sur le travail et la protection sociale et enfin la question de la ré-industrialisation et des enjeux environnementaux. Ces ateliers préparatoires viendront nourrir le document d'orientation et seront organisés avec des méthodes d'éducation populaire. Ils ont pour objectifs de nous permettre d'approfondir les débats clés, de remonter les aspirations des ICTAM et les besoins des organisations, d'identifier et de valoriser les points d'appui dont nous disposons.

Les Ateliers préparatoires quand ?

Plusieurs dates sont d'ores et déjà fixées

21 janvier avec le Collectif jeunes diplômé.es	Sur la Responsabilité professionnelle (Atelier exclusivement numérique)
04 février avec le Collectif jeunes diplômé.es	Sur les Enjeux du spécifique et du congrès (Atelier exclusivement numérique)
17 mars à Lyon	Sur la Responsabilité professionnelle
06 avril à Lille	Sur Environnement/Industrie
20 mai à Montreuil	Élu.es et mandaté.es avec l'URIF
24 juin à Nantes	Sur Travail et Numérique

La formation des animateurs, animatrices de ces ateliers aura lieu le 02 mars à Montreuil et sera animée par Gaël Tanguy. Toutes les organisations qui le souhaitent y sont les bienvenues

Les Ateliers préparatoires comment ?

À suivre la trame de déroulement proposée pour les Ateliers préparatoires. Ce déroulement peut se décliner en visioconférence, avec deux séances de 2 heures.

Matinée thématique

Au choix : Environnement/Industrie, Responsabilité ou Numérique/travail.
(Voir contenu politique à suivre) [3 heures].

Mot d'accueil et présentation de la journée (5 minutes)

10h00 - 10h30

Apports pour poser les enjeux de fond du thème

Une intervention Ugict (*voir les éléments pour chaque thème à suivre*)

2 interviews de personnalités pour nourrir et élargir la réflexion (*voir liste pour chaque thème*)

10h30 - 11h30

Gros débat

Comment cette question nous parle, à partir de notre travail et de notre militantisme ?
(Groupes de 5/6 personnes qui travaillent sur 3 questions et complètent un paperboard qui sera affiché).

- C'est quoi le(s) problème(s) 20 minutes
- Dans l'idéal ce qu'on souhaiterait 20 minutes
- Et du coup comment y arriver (ou s'en rapprocher) 20 minutes

Pause : 11h30 - 11h45

11h45 - 12h00

Synthèse

10 minutes de lecture des paperboards des autres groupes

5 minutes de synthèse des pistes et propositions concrètes

12h00 - 13h00

Expériences à valoriser / Petites Victoires

25 minutes pour interviewer par groupe de 3 : 10 minutes de parole dite « souveraine » du « raconteur », puis (questions des deux autres pour préciser la nature de la victoire et/ou la manière dont ils l'ont obtenue) L'un.e prend plutôt le rôle d'enquêteur, l'autre plutôt la prise de notes

2 minutes par groupe pour résumer (20 à 30 minutes maximum)

Déjeuner : 13h00 - 14h00

Après-midi : 14h00 - 16h30 : Les enjeux du spécifique

14h00 - 14h30

Débat mouvant spécifique (30 minutes)

« Les ICTAM sont des salarié.e.s comme les autres »
(question à retenir s'il y a beaucoup de nouveaux)

« Créer un syndicat Ugict, c'est diviser le salariat »

14h30 - 15h00

Enjeux du spécifique et du congrès (30 minutes)

Reprise du débat mouvant, présentation de la dynamique de congrès et de ses enjeux : support PowerPoint, intervention directe d'un.e dirigeant.e Ugict ou utilisation d'une vidéo

15h00 - 16h00

Travail en groupe sur les problèmes et difficultés du syndicalisme spécifique

Groupes de 5/6 personnes

- Mes galères : post-it rose (possibilités d'échanger des trucs et astuces pour contourner les problèmes identifiés)
- Mes besoins : post-it bleu (possibilités de répondre si des outils ou des ressources existent déjà)
- Mes challenges : post-it jaune (recensement des envies syndicales ou des expérimentations à tenter)
- Débriefing par groupe.

Atelier préparatoire au congrès

Gagner un plein exercice de la responsabilité professionnelle

Responsabilité professionnelle : les enjeux

L'aspiration à l'exercice de responsabilités professionnelles caractérise fondamentalement les personnels d'encadrement. L'ANI du 28 février 2020 sur l'encadrement en fait l'un des trois piliers permettant de définir l'encadrement au côté du niveau de qualification et du degré d'autonomie. Pour autant, l'exercice des responsabilités est loin de sceller un consensus qui permettrait de transcender l'antagonisme entre capital et travail. Au contraire, c'est sur ce terrain, et la crise que nous traversons l'a encore mis en lumière, que surgissent les conflits, le patronat refusant l'irruption des personnels d'encadrement sur le terrain de choix stratégiques qu'implique pourtant nécessairement l'exercice de la responsabilité professionnelle. Au quotidien, cela se traduit par 3 aspects :

- **Dévolement de la responsabilité professionnelle, sous l'impact de la financiarisation des entreprises et du « Wall Street management ».**

Dans la conception libérale prévalente, la responsabilité n'est appréhendée par les entreprises que restrictivement sous un angle juridique et assurantiel : dès lors, elle se limiterait à une obligation de moyens consistant en la production de règles procédurales et managériales, toujours plus nombreuses, pointilleuses et loin de l'exercice des métiers.

Il s'agit pour l'employeur de déployer un grand parapluie l'exonérant de ses responsabilités juridiques et sociétales et de transférer tous les risques sur les personnels de l'encadrement. Coincés entre le risque de sanction disciplinaire, pour ne pas voir mis en œuvre une profusion de directives inapplicables, et le risque juridique, pénal ou civil, pour ne pas avoir diligenté des mesures efficaces, les salariés de l'encadrement deviennent des fusibles. Cette déresponsabilisation de l'entreprise est renforcée par la standardisation du travail et du management. Les cadres et experts « planneurs », qui élaborent les méthodes de management et de « transformation » ignorent tout du travail des salariés auxquels elles s'appliquent. Les cadres et professions intermédiaires qui doivent les mettre en œuvre auprès de leurs collègues, n'ont aucune marge de manœuvre pour faire respecter les règles de l'art : ainsi privés de toute autonomie de décision, ils ne peuvent exercer leur responsabilité professionnelle. La question de la responsabilité, de son exercice et de sa sécurisation devient ainsi un terrain de confrontation entre l'employeur et ses salariés.

D'où la tentation de certaines branches professionnelles, notamment à l'occasion de la renégociation des classifications (Cf. UIMM), de remplacer la notion de responsabilité par celle d'impact de l'activité ou par celle de « contribution ». Ce glissement de la « responsabilité » à la « contribution » est très dangereux.

La « contribution » ne réfère plus à l'activité du salarié inhérente à son emploi, mais au seul résultat de son travail, qui dépend en fait de multiples facteurs (cadre collectif du travail, moyens mis à disposition, choix stratégiques et de gestion...). Dans une acception encore plus étriquée, la « contribution » prise en compte peut être réduite à la contribution aux bénéficiaires. Son appréciation va alors souvent privilégier les secteurs ou types d'emploi considérés comme « centres de profit », au détriment des « sources de coût ».

Quant aux critères d'appréciation du résultat, le plus souvent induits par des objectifs de rentabilité financière à court terme, ils peuvent entrer en conflit avec l'éthique professionnelle des salariés : réduction drastique des coûts de fabrication demandée à un ingénieur aux dépens de la sécurité et des normes de qualité, intensification du travail et accroissement des durées de travail pour accroître la productivité au mépris de la santé.

- **L'impunité des dirigeants et des entreprises** est organisée à travers le développement de l'actionnariat de court terme, l'internationalisation de leur périmètre, et le morcellement de la chaîne de valeur (sous-traitance, filialisation...). L'entreprise n'a pas d'autre statut que société de capitaux, le P.DG est uniquement mandataire d'actionnaires toujours plus volatils. Les véritables lieux de pouvoir sont donc évanescents et insaisissables et le risque (et donc les responsabilités) est supporté exclusivement par les salariés alors que les décisions stratégiques sont prises sans eux.
La médiatisation des problématiques de la responsabilité a contraint les entreprises à admettre une responsabilité sociétale (RSE). Loin d'intégrer ces nouvelles conceptions, les organisations patronales se sont empressées de réduire cette ambition à diverses recettes managériales relatives à la responsabilité sociale, et non pas sociétale, des entreprises : autant de déclarations de principe contraintes par un certain nombre de scandales sans effet réel sur la gouvernance des entreprises.
- **Les ICTAM comme fusibles** : privés d'autonomie sur le contenu de leur travail, de capacité d'initiative, et de moyens de faire autrement, ils sont pour autant responsables au pénal et systématiquement utilisés comme boucs émissaires par les directions, alors que les vrais responsables des orientations stratégiques ou des méthodes managériales sont de plus en plus insaisissables. Nombre de dirigeants tentent d'organiser leur impunité juridique et singulièrement pénale en dévoyant l'aspiration des cadres à l'exercice de leurs responsabilités professionnelles au travers de délégations de pouvoir dont les délégataires sous-estiment trop souvent la portée juridique, piégés dans le dilemme « se soumettre » ou « se démettre », dont l'employeur abuse amplement.

Responsabilité professionnelle : les questions que nous voulons approfondir

- Comment développer des pratiques et stratégies syndicales pour gagner un plein exercice de la responsabilité professionnelle ?
- Dans le prolongement de l'ANI encadrement, quels droits et garanties gagner à tous les niveaux pour sécuriser la responsabilité professionnelle ?

Apports complémentaires sous forme de vidéos

Anne-Marie Dujarier (universitaire, sociologue)

- En quoi le « management désincarné » modifie-t-il la nature et le contenu des responsabilités professionnelles ?

Blanche Ségrestin (universitaire, les Bernardins)

- Quel est l'impact de la financiarisation de l'entreprise sur sa responsabilité et celle de ses dirigeants ?

Questions pour Francis Meyer (universitaire, juriste)

- Quels nouveaux droits pour sécuriser la responsabilité professionnelle ?

Atelier préparatoire au congrès

Produire autrement et articuler enjeux économiques sociaux et environnementaux

Environnement/Industrie : les enjeux

La crise sanitaire inédite liée à la pandémie du Coronavirus s'ajoute à présent aux crises sociale, économique et environnementale.

Les personnels d'encadrement en sont affectés comme jamais par le passé. Nombre d'entreprises en profitent pour tailler dans leurs effectifs d'ingénierie, de recherche et d'encadrement. À tel point que l'Association pour l'emploi des cadres, dans ses premières estimations, évalue à au moins 40 % le recul des embauches de cadres en 2020. Après avoir sacrifié nos capacités de production au prix de graves conséquences sociales et environnementales, c'est désormais notre faculté d'innovation qui est compromise.

Pourtant relever les défis industriels, économiques et environnementaux requiert la mobilisation de toutes nos capacités de recherche, de développement et d'ingénierie.

Nos sociétés n'ont jamais été aussi riches et développées technologiquement. Pourtant, elles se sont retrouvées totalement démunies face à la crise sanitaire. Comme en 2008, le capital profite de la crise pour imposer une stratégie du choc en utilisant le numérique pour ubériser l'économie et la société. Il tire prétexte de la crise économique pour enterrer toutes les normes sociales et environnementales.

Laisser les mains libres aux lobbys financiers pour qu'ils imposent, au mépris des enjeux environnementaux, leur modèle, ne ferait que précipiter nos sociétés vers une prochaine crise, encore plus violente. Le réchauffement climatique et l'effondrement de la biodiversité tels qu'étudiés par les milieux scientifiques frappent déjà les populations dans le monde entier et fait courir un risque immense à l'humanité entière à court terme.

Du fait de leur place dans le processus de production et de leurs responsabilités professionnelles, cadres et professions intermédiaires sont particulièrement sensibles à l'articulation entre enjeux industriels et environnementaux. Nombre d'entre eux tentent de s'organiser dans des associations pour construire les réponses aux urgences économiques, sociales et environnementales, à défaut de pouvoir agir dans l'entreprise sur le sens et la finalité du travail. Voilà qui invite à ne pas abandonner aux seuls actionnaires la définition des orientations stratégiques des entreprises et à concevoir des droits et des moyens d'intervention des salariés.

Pour éviter que ces questions déterminantes et dérangeantes n'émergent dans le débat public, l'aspiration environnementale est trop souvent enfermée dans l'évolution individuelle des comportements de consommation, pour mieux occulter la question du mode de production des richesses, du sens et du contenu de la croissance.

Il y a nécessité d'opérer une rupture avec les logiques d'austérité et de maximisation de la valeur pour l'actionnaire : il s'agit de préparer dès maintenant un nouveau modèle économique, social et écologique. Bâtir une société de demain dans laquelle l'État joue tout son rôle, une relocalisation de notre industrie et ainsi retrouver une maîtrise des grands secteurs stratégiques du pays, des services publics renforcés et une vie démocratique renouvelée jusque dans les entreprises et les services publics avec de nouveaux pouvoirs pour tous les salariés.

Aussi, l'urgence sociale et écologique place notre pays et l'ensemble de l'humanité face à d'immenses défis. Ce sont des ruptures avec le monde d'hier et de profonds changements de politiques qu'il va falloir mettre en œuvre pour répondre aux besoins immenses de notre pays, de tous les pays. Si cette crise liée à la pandémie sanitaire actuelle révèle une crise de civilisation profonde et notre vulnérabilité face à des chaînes de production mondialisée, elle révèle aussi que nous avons besoin de plus de coopération et de coordination à l'échelle du monde et de l'Europe.

Environnement/Industrie : les questions que nous voulons approfondir

Comment faire pour concilier enjeux sociaux, environnementaux et économiques ?

Quel modèle de développement soutenable pour la planète ?

Comment transformer notre outil de production ?

Comment gagner concrètement des transformations, en-dehors du greenwashing ou des grands discours sans lendemain, en retrouvant la maîtrise de la finalité de notre travail ?

Comment produire, consommer et vivre autrement ?

Le débat sur ces questions a été enclenché lors du congrès de l'Ugict en 2018 avec de premières propositions, popularisées auprès des ICTAM sous la forme d'un « Manifeste pour la responsabilité environnementale des ICTAM ». Nous pensons que notre prochain congrès doit à la fois nous permettre :

- d'approfondir certaines questions, et notamment : l'impact environnemental du numérique, la question du sens et du contenu de la croissance en passant sur le gril le PIB, indicateur unique retenu actuellement pour mesurer les richesses, le débat sur les normes comptables pour évaluer les externalités de l'activité de l'entreprise, le rôle et place de la puissance publique pour piloter ces transformations et contrôler l'impact environnemental et la stratégie à l'échelle internationale
- D'identifier les leviers d'action pour permettre aux salariés qualifiés en responsabilité de retrouver la maîtrise du sens et du contenu de leur travail. Pour cela, l'Ugict-CGT est en train de construire un outil permettant aux IRP et aux salariés d'auditer l'impact environnemental de l'ensemble de la chaîne de valeur et d'identifier les leviers à actionner pour passer d'une économie linéaire à une économie circulaire
- De valoriser et de faire connaître nos projets industriels CGT et les innovations mises en place par des ICTAM permettant de répondre aux enjeux environnementaux.

Apports complémentaires sous forme de vidéos

- Les Rencontres d'*Options* de septembre.

Atelier préparatoire au congrès

Transformer le progrès technologique en progrès social et sociétal

Travail/Numérique : les enjeux

La pandémie de Covid-19 accélère les transformations liées au numérique. Les ICTAM sont concepteurs et utilisateurs des technologies. Il n'y a donc pas de déterminisme technologique et notre objectif est de permettre aux ICTAM de (re)gagner la maîtrise de leur travail, de peser sur la finalité comme sur l'utilisation des outils numériques, et ainsi de transformer le progrès technologique en progrès social et sociétal. À suivre les questions clés :

• Transformation du travail et du management

L'Ugict-CGT travaille depuis 20 sur le télétravail qui était pratiqué jusqu'au confinement par une minorité de cadres de grandes entreprises 1 à 2 jours par semaine. Depuis, nous assistons à un déploiement sans précédent du télétravail qui concerne la quasi-totalité des ICTAM, et s'exerce pour partie à temps plein, sans encadrement collectif. Avec ce télétravail dégradé, le patronat vise à ubériser le salariat de l'intérieur, transformant ainsi les ICTAM en autoentrepreneurs pour se dégager de toute responsabilité. Le télétravail temps plein permet aussi de nouvelles délocalisations et casse le collectif de travail, il s'accompagne souvent de réorganisation des lieux de travail sous forme d'open space/flex office. L'extension du télétravail impacte directement le management de proximité dont le travail est à redéfinir, il est utilisé par les entreprises pour supprimer des strates hiérarchiques et managériales et transformer les organisations de travail avec plus de flexibilité. Mais il nous faut prendre en compte les aspirations des salariés. Le télétravail permet d'éviter les transports et de gagner du temps, de fuir les environnements de travail dégradés (open space...) et aussi de retrouver de l'autonomie et de la maîtrise dans l'organisation et le contenu de son travail. L'aspiration au télétravail dit en creux la dégradation des conditions de travail en présentiel et porte aussi en elle la volonté de travailler et vivre autrement. De pouvoir avoir plus de temps et de souplesse pour s'occuper de ses enfants et de ses proches, de pouvoir s'installer à la campagne... Le télétravail peut donc être un levier pour réinterroger et transformer le travail, à distance comme en présentiel.

• Quelles utilisations des progrès de l'intelligence artificielle ?

L'IA permet d'automatiser de nombreux postes de travail, y compris chez les ICTAM, et de dégager des gains de productivité conséquents. Il nous faut éviter 2 écueils

- ✓ la « destruction créatrice » du capital qui refuse toute régulation et utilise ces possibilités pour augmenter le profit et le chômage
- ✓ Le mirage de la fin du travail induit par ces progrès technologiques, avec le remplacement de notre protection sociale assise sur les salaires et la production de richesses par un revenu de base financé par l'impôt.

Quels que soient les progrès technologiques, nous aurons toujours besoin du travail humain qui continuera à jouer un rôle central dans la société. L'enjeu, c'est que les progrès technologiques permettent de gagner un travail « réellement humain », centré sur le relationnel, l'innovation, et tout ce qui fait la richesse du travail réel par rapport au travail prescrit. Un débat de société doit donc s'ouvrir sur ce qui doit être automatisé ou pas, et les gains de productivité doivent permettre une réduction du temps de travail sans réduction de salaire. Enfin, dans le contexte où l'IA permet des technologies de rupture, l'investissement dans la recherche et l'innovation est central pour renforcer notre tissu économique et garder la maîtrise de nos technologies.

- **Quelle Sécurité sociale à l'heure du numérique et de la révolution ?**

Le numérique permet une « plateformes de l'économie », avec des mutations de modèle économique notamment dans les services. Le patronat s'appuie sur ce mouvement pour transformer les salariés en travailleurs en pseudo-indépendants et s'affranchir ainsi du financement de la Sécurité sociale et plus largement de la protection sociale. Au contraire, avec son nouveau statut du travail salarié, la CGT porte la proposition d'une Sécurité sociale étendue à toute la population sans exception. Pour les ICTAM, l'offensive du patronat contre le salaire socialisé se double d'un renvoi à des dispositifs assurantiels individuels, à l'image de la réforme des retraites Macron qui vise à renvoyer les cadres vers la capitalisation. Ce faisant, le patronat remet en cause le principe de solidarité qui est le fondement de toute sécurité sociale. Il sabre le consentement à la cotisation en obligeant une partie de la population à contribuer deux fois, l'une en répartition, l'autre en capitalisation. Enfin, il tente de jeter le discrédit sur les assurés sociaux en les assimilant à des assistés indignes de la solidarité nationale. Pourtant, à chaque période critique de notre histoire, des voix s'élèvent pour se féliciter du rôle d'amortisseur de crise joué par la Sécurité sociale. L'irremplaçable efficacité économique de la cotisation sociale n'est que trop rarement célébrée. Aussi, quand certains plaident pour l'exclusion des ingénieurs, des cadres et des techniciens supérieurs du champ de la Sécurité sociale, la concevant comme un système de secours réservé au plus démunis, nous nous battons pour qu'elle prémunisse chacun contre les aléas de la vie en garantissant à tous les citoyens le maintien du niveau de vie que procurait le travail, sans préjudice des minima sociaux pour ceux qui ne parviennent pas à vivre de leur travail.

- **Quelles libertés ?**

Le web ouvre des possibilités révolutionnaires d'accès et de partage d'information, et d'organisation collective, en témoignent les révolutions du monde arabe ou de nombreuses mobilisations sociales. Dans le même temps, avec le numérique, la valeur se déplace et ce sont nos données qui permettent de dégager du profit, bien souvent au détriment de nos libertés. Les progrès technologiques sont également utilisés pour développer des systèmes de surveillance massive. Le combat pour les libertés est central, notamment pour les ICTAM pour qui le web est souvent le dernier lieu de liberté d'expression. De nombreux ingénieurs de la tech. ont refusé que leur travail soit instrumentalisé pour ces finalités, en dénonçant par exemple l'utilisation de la reconnaissance faciale pour lutter contre l'immigration par l'administration Trump, l'utilisation des données par les GAFAM...

Travail/Numérique : les questions que nous voulons creuser

Depuis 2014 et la campagne pour le droit à la déconnexion, l'Ugict-CGT, pionnière sur ces questions, a beaucoup produit. À l'occasion de notre 19^e Congrès, nous pensons nécessaire de creuser les questions suivantes :

- quels changements induits par l'épidémie Covid-19?
- Quels nouveaux outils d'organisation pour les ICTAM alors que le télétravail fragilise le collectif de travail ?
- Quels leviers pouvons-nous proposer pour permettre aux ICTAM d'interroger le sens et le contenu des technologies et de reprendre la main sur le travail ?

Apports complémentaires sous forme de vidéos :

Antonio Casilli (universitaire)

- Explication des phénomènes d'ubérisation du salariat et de plateformes de l'économie
- Quelles résistances et possibilités d'alternatives ?
- Quels dangers pour nos libertés de cette économie des données ?

Dominique Meda (universitaire)

- Le numérique signe-t-il la fin du travail ? Que penser du revenu de base ? Comment gagner la transformation du progrès technologique en progrès social et sociétal ?

Dominique Libault (directeur Haut conseil du financement de la protection sociale)

- Face à la révolution, entre impôt et cotisation, quel est le choix le plus efficace pour le financement de la protection sociale ?